

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 791



Du 21 octobre 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ATTENTION
ce week-end
changement d'heure

**CHANGEMENT
D'HEURE**
PASSAGE À L'HEURE D'HIVER



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission des médailles.....	page 4
Commission FAFA	pages 5 à 8
Trésorerie	page 8
Commission Sportive	pages 9 à 10
Commission des Jeunes	pages 11 à 16
Commission Futsal	pages 17 à 20

Commission Féminines	page 21
Commission Critérium Féminin séniors	pages 22 à 23
Commission Technique	pages 24 à 26
Commission des Règlements	page 27
Commission des Arbitres	pages 28 à 30
Commission Prévention et Ethique	page 31
Commission de Discipline	pages 32 à 34
Annexes :	page 35



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 19 octobre 2026

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. VINIT – TRILLAT – JULLIARD – LEFEVRE

Mrs. CRESTEE – COHEN – SOARES – JANET - VALENTINO – GACHET – YSARD - HUNSTEDT – GALLET - CAREGLIO –
DESMARIEUX - ELHOMBRE

Excusés :

Mme. LECHALARD

Mrs. GUICHARD – CLEMENT – FONTAINE – SAILE – TOGNET- SPADA

NOTE AUX CLUBS

L'Assemblée Générale du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.

Mail de Mr LECOQ Jean Christophe (FCHT) remerciant le district pour les dotations des classes foot : Merci pour vote délicate attention.

Note au club de l'AS BRISON SAINT INNOCENT : Par équité entre tous les clubs, nous ne pouvons pas revenir sur la sanction financière.

Le Comité Directeur valide la candidature de Mr LEVASSEUR Christophe en tant que délégué du district.

Bons d'essence : Le Comité Directeur valide un budget de l'ordre de 32 000 € en faveur des clubs. Les montants seront portés au crédit des comptes des clubs au début janvier 2027.

La répartition se fera en fonction du nombre d'équipes (toutes compétitions et catégories confondues) et du nombre de licences jeunes (jusqu'à U17G & U18F) en date du 31 décembre 2026.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 19 octobre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 12 au 19 octobre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

F.C. ST BALDOPH

Commission des Règlements :

F.C. ST BALDOPH (2) - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - ET.S. LE BOURGET DU LAC - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – Mohamed AYARI

Commission Sportive:

U.S. DOMESSIN - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - U.S. GRIGNON - FC DE HAUTE TARENTEISE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - Nicolas DECAUX – FUTSAL LAC D'ANNEY- ENT VAL D'HYERES – AS MONT JOVET BOZEL

Commission De Discipline

Courriers :

F.C. ST BALDOPH - A.S. LA BRIDOIRE - AIN DISTRICT - AIN DISTRICT - Tayfun DURMAZ - F. C. CHAMBOTTE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE – ENT FOOTBALL CHAUTAGNE – CA YENNOIS – FC DU NIVOLET (2) – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - FC DE HAUTE TARENTEISE

Rapport :

Tayfun DURMAZ - Sébastien RIDOLFO - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - Evans LEBRETON POTHIN - Mohamed AYARI – KOCA Tugalhan – Guillaume MARTIN – BOUCHELACHEM

Commission Des Arbitres :

F.C. ST BALDOPH - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY –Louis JUNG - Livio LE BOLLOC'H - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - Bastien SAGNIER - MONTMELIAN A. – CHEVALLIER Michel – Denis CRESTEE – AS UGINE

Commission Statut de l'Arbitrage

C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE

Commission des Coupes :

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY – AS UGINE - FC DE HAUTE TARENTEISE

Commission des Délégations :

Christophe LEVASSEUR

Commission Ethique et Incivilité :

Mohamed AYARI - F.C. ST BALDOPH





COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Lundi 19 octobre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026

Médailles OR



- CRESTEE DENIS
- TOGNET ANDRE

Médailles ARGENT

- ALIX LUC
- DESMARIEUX DANIEL

Médailles BRONZE

- FONTAINE FABIEN
- AMRANE ABDERRAHMANE
- CHARRIER BRUNO
- SACHET DANIEL
- CORVAL RENAUD

Les médailles ont été validées par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et seront remises lors d'une cérémonie officielle à la Préfecture début décembre.



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr





COMMISSION FAFA

Lundi 19 octobre 2026

Information F.A.F.A. – Saison 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

Information F.A.F.A. Équipement – Saison 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairage et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :



- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :



- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.
- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles
Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

Information F.A.F.A. Emploi – Saison 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028.

Information F.A.F.A. Formation – Saison 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Cahier des charges – Saison 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

[Cahier des charges Foot5 2026-2027](#)

[Cahier des charges Futsal 2026-2027](#)

[Cahier des charges Beach Soccer 2026 2027](#)



[Cahier des charges Futnet 2026 2027](#)

[Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026 2027 \(pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026\)](#)

[Cahier des charges FAFA Matériel 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(achat\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(LLD\)](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(bornes de recharge\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Formation 2026 2027](#)

Courriels reçus

- **AS BOZEL** : demande de renseignements changement éclairage et acquisition d'un véhicule.
Un courriel de réponse vous a été adressé.

TRÉSORERIE

Mercredi 19 octobre 2026

REGLEMENTS

Virement :

- ENT FOOTBALL CHAUTAGNE 500 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 19 octobre 2026



Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

Attention changement d'heure ce week-end dans la nuit du 24 octobre 2026 au 25 octobre 2026.

- Lever de rideau 12H15 horaire hiver

- Match principal 14H30 horaire hiver

COURRIERS CLUBS

U.S GRIGNON 2 : lu et noté, déclare forfait pour la rencontre D5C du 17/10/2026.

LAURAFoot : lu et noté, compte rendu de la commission de discipline du 16/10/2026, dossier du club du FC HAUTE TARENTAISE (certificats médicaux douteux).

COGNIN SP : lu et noté, nous informe que toutes les rencontres à domicile, séniors se dérouleront au stade du Château 2 synthétique à Cognin.

ENT S DRUMETTAZ MOUXY 4 : lu et noté, reçu feuille de match papier du 19/09/2026.

NOTES AUX CLUBS

La commission terrain du district de Savoie donne son accord pour homologation, stade Chateau2 -SYN-T6-E5 Cognin

Rencontre du 17 octobre 2026 :

F.C Pont contre Ent. Drumettaz Mouxy 3, D3A

Aucune FMI transmise ni feuille de match papier reçue dans les 24 h une fiche navette suivra à la trésorerie pour hors délai.

La commission demande aux équipes du F.C PONT ET DE L'ENT. DRUMETTAZ MOUXY 3 de nous transmettre ce document pour homologation de la rencontre pour le lundi 26/10/2026. La commission sportive demande un rapport à Mr Belarouci, Arbitre officiel de la rencontre du 17/10/2026.

Article 26 - 10 - 2,

Sauf décision contraire du Comité de Direction du District, à compter du 1er novembre jusqu'au 31 mars compris de la saison en cours, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point).



L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

JOURNÉE FORFAIT DU 18/10/2026

Rencontre Aller D5C n° 79354925 du 17/10/2026 20h00 A.S BOZEL 2 / U.S GRIGNON 2, 2ème forfait du club U.S GRIGNON 2, un membre de la commission sportive a été avisé.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Matchs reprogrammés par la commission sportive suite au tirage des coupes Savoie du 25/10/2026

Match n° 56515654 D1 le 31/10/2026 à 20H : ST PIERRE SPORT 1 / J.S CHAMBERIENNE 1

Match n° 56513288 D2 le 31/10/2026 à 20H : F.C DU NIVOLET 1 / A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Match n° 56515846 D2 le 01/11/2026 à 14H30 : F.C LAISSAUD 1 / ETS. LE BOURGET DU LAC 1

Match reprogrammé au 11 novembre 2026

Match n° 56513615 D2 le 11/11/2026 14h30 A.S CUINES LA CHAMBRE 1/ ETS. LE BOURGET DU LAC 1

Match Commission Compétente,

Match N°56524244 D3B du 03 octobre 2026, match arrêté, COGNIN SP 2/ FC ST MICHEL DE MAURIENNE 1

Match Aller n°56518616 D4A du 11/10/2026 F.C ST BALDOPH 2 / A.S LA BRIDOIRE 2. Seniors D4 du 11/10/2026.

Match Aller n° 56513622 D2 du 18/10/2026 HFCC 1/ F.C.B.E MERCURY 2.

Procédures d'exception :

Compétitions soumises à la FMI

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 12 octobre 2026

COURRIERS RECUS

GAPS : Réponse faite par téléphone

CHAMPIONNAT

Match du 24 octobre 2026 :

- Match N° 79667309 GAPS / FC BIOLLAY se jouera à 17h à PONT DE BEAUVOISIN
- Match N° 79667310 ENT S DRUMETTAZ MOUXY / ENT VAL D'HYERES se jouera à 15h

EXEMPT ST- BALDOPH

ATTENTION suite au forfait général de l'équipe de CHAMBERY SPORT 73 IL VA AVOIR UN EXEMPT CHAQUE WEEK END

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

Veuillez nous envoyer les coordonnées du coach de la catégorie (mail et portable) MERCI



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



Foot SAVOIE

PV N° 791 du 21 octobre 2026



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 19 octobre 2026

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de FC CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIALLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de COGNIN SP se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de US LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

Les matchs de ENT F CHAUTAGNE se joueront à Culoz au stade VERBAOU

CHANGEMENT WEEK END

N°79140690 JS CHAMBERIENNE 1 – FC ST BALDOPH1 se jouera à 15h.

U13 Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 19 octobre 2026

INFO CLUBS

• Accession au Critérium – Phase de printemps

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accession à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.



L'accèsion au Critérium est réservée aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accessions au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**
- **Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.**
- **En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué**
- **23.3.1. Nombre de points**
- **23.3.2. Confrontation directe.**
- **23.3.6 Plus grande différence de but générale**
- **23.3.7 Tirage au sort**
- **Les points 3 à 5 ne sont pas applicable au foot à 8**

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.

Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.

Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard **le vendredi précédant le week-end de la rencontre**. Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS ÉDUCATEURS

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

RECEPTION MAIL CLUB

- Reçu et lu mail de U.S. LA MOTTE SERVOLEX réponse apporter
- Reçu mail de COGNIN SPORT une réponse vous sera apporté ultérieurement.
- Reçu mail de BIOLLAY F.C. une réponse sera apporté ultérieurement et rapidement.

Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire



MODIFICATION HORAIRE OU DATE

- Match N° 79601010 **E.S. TARENTAISE 1 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 73** D1 Poule C se jouera le 24/10/26 à 13H15 au STADE E. FRESNO à AIGUEBLANCHE.
- Match N° 79653117 **U.S. GRAND MONT LA BATHIE / CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL** D3 Poule C se jouera le 24/10/26 A 10H à STADE D'ARBINE à LA BATHIE

U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

lundi 19 octobre 2026

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, si leur feuille de plateau de la journée du samedi 3 octobre 2026 ne sont pas parvenue avant le lundi 26 octobre 2026.

**US LA RAVOIRE
AS BOZEL
A.S. NOVALAISE
US DOMESSIN
USC AIGUEBELLE**

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, si leur feuille de plateau de la journée du samedi 3 octobre 2026 ne sont pas parvenue avant le lundi 26 octobre 2026.

**USC AIGUEBELLE
AS BARBERAZ
US LA RAVOIRE
US DOMESSIN
UO ALBERTVILLE
CHAMBERY SPORT 73**

Documents à transmettre dans les 2 secteurs débrouillés et débutants : pensez à le faire, avant le lundi 26 octobre 2026, pour ne pas être amendé de 35 €.

Les feuilles de présence sont à transmettre dans le tableau des équipes par chaque club participant ou par le club organisateur s'il les a toutes récupérées. La feuille de plateau remplie et signée par l'ensemble des clubs présents doit être transmise par le club organisateur.



U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 19 octobre 2026

Mail de FC HAUTE TARENTEISE concernant un plateau U6 où les équipes du FC HAUTE TARENTEISE se sont déplacées, annulé sans information.

Le District demande des explications au club de AS MONT JOVET BOZEL pour le 18 octobre 2026 et rappelle les procédures à respecter en cas d'annulation du plateau.

Réponse de l'AS MONT JOVET BOZEL, le plateau a été annulé pour raisons climatiques. Un message d'annulation a été envoyé le samedi 10 octobre à 9H05 aux responsables U6/7 des clubs concernés avec pour le FCHT (Daniel FCHT U7).

Le club de BOZEL présente ses excuses au FCHT pour le déplacement de son équipe et des accompagnateurs.

Réponse district : La procédure n'a pas été totalement respectée pour prévenir les autres clubs ; toutefois, un message à la personne responsable des U7 désignée par le FCHT semble avoir été envoyé. Nous avons fait un rappel au club de BOZEL des normes à respecter en cas d'annulation de plateau.

Messages à envoyer sur :

- Adresses mails officielles des clubs @laurafoot.net
- Avec copie au District district@savoie.fff.fr
- SMS et/ou appels aux référents de la catégorie

Expliquant les motifs de l'annulation et ceci dans des horaires raisonnables au vue du début du plateau.

En conclusion, la faute du club de BOZEL est reconnue mais avec des circonstances atténuantes car la procédure a été exécutée partiellement. Sauf éléments nouveaux, rappel est fait au club de BOZEL pour la procédure à exécuter en cas d'annulation d'un plateau, en cas de récidive, ce club ne sera plus désigné pour accueillir des compétitions jeunes en plateaux.

GACHET Jacky
Président Commission Sportive

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7 : Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U8/U9 : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38 - philippesalvatore@sfr.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U10/U11 : Fabien FONTAINE (06.32.60.14.18 - fabien.fontaine7386@gmail.com)

Engagements U6/U7 – U8/U9 – U10/U11

Clôture des engagements :

En cas de modifications (niveau, nombre d'équipes), merci de contacter directement les référents des pratiques.

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans l'article dédié à la Commission du Football Animation :

- Lois du Jeu
- Organisation
- Tableau des rotations
- Contacts

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11/>



EVENEMENT 100% FEMININ U7F/U9F/U11F

Toutes les licenciées féminines du Département sont attendues le samedi 17 octobre, à St Pierre d'Albigny.

- U7F
- U8F/U9F
- U10F/U11F

Plus d'informations dans le lien ci-dessous :

<https://savoie.fff.fr/simple/la-pratique-feminine-des-jeunes/>

Inscriptions individuelles :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfv3aZD4oceqJIXjUfzMVCN8D2HavKim3TgPomMRZQvZaGO9g/viewform>

Un mailing a été réalisé auprès des clubs, référents et familles.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 19 octobre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

Info pour les clubs de Haute Savoie sur la FMI : FUTSAL LAC ANNECY 2, CLUSES BONNEVILLE FORON 2, AS THONON
Vous n'avez pas désigné de correspondant sur Footclub pour votre équipe jouant en championnat Savoie/Haute Savoie ce qui empêche la gestion des rencontres sur la FMI.

Merci de faire le nécessaire très vite avant sanctions.

Rappel : Il faut désigner un correspondant sur Footclub pour la gestion de ces équipes. Sinon pas de remontée sur FMI et gestion impossible.

Mail de FLAC informant de la désignation d'un correspondant sur Footclub pour leur équipe 2 Futsal.

Message de CBF 74 qui n'arrive pas à remonter les rencontres de son équipe B sur la FMI.

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED

AFK MONTMELIAN 2

US CHARTREUSE GUIERS

U O ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

FUTSAL LAC ANNECY 2

CLUSES BONNEVILLE FORON 2

AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Pour les clubs du District 73, merci d'envoyer les copies des feuilles de frais arbitres par mails ou courriers au District pour remboursement.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 * 25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues

COUPE DE FRANCE

07 AU 08 NOVEMBRE 26

2^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE



COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M :

1^{er} tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M :

1^{er} tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M :

1^{er} tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2^{ème} tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3^{ème} tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27



2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs

Masculin U 15 : 10 joueurs

Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses

U 15F : 10 joueuses

U 18F : 10 joueuses

Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en seniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026

- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

- Protège- tibias.

- Shorts/chaussettes identiques.

- Chaussures adaptées au futsal.

- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

- Trousse pharmacie.

- Ballon spécifique futsal (au moins 1)



Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73

U20

US CHARTREUSE GUIERS

U17

US CHARTREUSE GUIERS

U15

US CHARTREUSE GUIERS

U13

US CHARTREUSE GUIERS

SENIORS FEMININES

US CHARTREUSE GUIERS

U18 F

U15 F

US CHARTREUSE GUIERS

U13 F

US CHARTREUSE GUIERS





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **HANS Alain** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 19 octobre 2026

CHAMPIONNAT

ATTENTION changement d'heure.

MATCH du 25 octobre 2026

Match n° 79123339 ETS LE BOURGET DU LAC / ENTS DRUMETTAZ MOUXY

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire).





CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 19 octobre 2026

CLUB	EQUIPE(S)	EFFECTIF	Jour de match à domicile	Fréquence
MARTHOD SP				X
ES TARENDAISE				X
USGM LA BATHIE		30		X
UGINE	1	10		X
AS HAUTE COMBE	1	20	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
AS LE MONTCEL	1	18	MERCREDI	Tous les 15 jours
ES DRUMETTAZ	1	16	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC SUD LAC	1	12	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC BAUGES	1	21	Le week-end	Tous les 15 jours
JS CHAMBERY	1	18		Tous les 15 jours
CŒUR DE SAVOIE	1		TOUS SAUF JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
CHALLES SF	1			1 FOIS PAR MOIS
US LA RAVOIRE	1	8	VENDREDI	1 FOIS PAR MOIS
AS NOVALAISE	1	18/21	MERCREDI	1 FOIS PAR MOIS
CA YENNE	1	18	MARDI ou JEUDI	Tous les 15 jours
CHARTREUSE/CROSSEY	1	12/13	DIMANCHE 10H	1 FOIS PAR MOIS

Match entre le 9/10 et le 31/10 :

AS LE MONTCEL – CA YENNE
ENT S DRUMETTAZ MOUXY – US LA RAVOIRE
CHALLES SF – FC SUD LAC
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – BAUGES FC
FC HAUTE COMBE – JS CHAMBERY
AS NOVALAISE – US CHARTREUSE GUIERS

Match entre le 01/11 et le 15/11 :

BAUGES FC – AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - CA YENNE

Match entre le 15/11 et le 30/11 :

CA YENNE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
JS CHAMBERY – AS NOVALAISE
FC SUD LAC – AS LE MONTCEL
FC BAUGES – CHALLES SF
US CHARTREUSE GUIERS – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Match entre le 30/11 et le 15/12 :

AS LE MONTCEL - JS CHAMBERY
CA YENNE - BAUGES FC



Match entre le 15/03 et le 04/04 :

AS LE MONTCEL - US CHARTREUSE GUIERS
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - JS CHAMBERY
BAUGES FC – US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHALLES SF
FC HAUTE COMBE – FC SUD LAC
AS NOVALAISE – CA YENNE

Match entre le 05/04 et le 18/04 :

BAUGES FC - JS CHAMBERY
CA YENNE - AS LE MONTCEL

Match entre le 19/04 et le 09/05 :

CA YENNE - ENT S DRUMETTAZ MOUXY
US LA RAVOIRE - AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS
CHALLES SF - FC HAUTE COMBE
AS NOVALAISE - BAUGES FC
FC SUD LAC - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Match entre le 10/05 et le 30/05 :

AS LE MONTCEL - CHALLES SF
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - FC HAUTE COMBE
FC SUD LAC - CA YENNE
JS CHAMBERY - US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL - AS NOVALAISE
US CHARTREUSE GUIERS - BAUGES FC

Match entre le 31/05 et le 13/06 :

AS NOVALAISE - AS LE MONTCEL
CA YENNE - US LA RAVOIRE
BAUGES FC - ENT S DRUMETTAZ MOUXY
US CHARTREUSE GUIERS - FC SUD LAC
FC HAUTE COMBE - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
CHALLES SF - JS CHAMBERY

DATE RETENUE POUR LE PLATEAU FUTNET : JEUDI 22 AVRIL 2027





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 21 octobre 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoît LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026 – 2027

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : Stade Charles BOURSIER, Saint LAURENT du Pont – US CHARTREUSE GUIERS

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 8

Lionel COURRIER – Cédric PONCET (FC CHAMBOTTE)

Remy DEGARDIN - Lukas MICHELI (AS BARBERAZ)

Nicolas GRANIER – Franck LAMBERT (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed BEN TAHLA (US LA MOTTE SERVOLEX)

Justine ALVES GOMES (FC LAISSAUD)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 6 octobre 2026.

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscriptions validées : 10

Pierrick MAILLARD (FC LAISSAUD)

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Axel BERGER (SAINT PIERRE SPORT)

Mederic LOUIS (AS UGINE)

Yann CAPITAINE – Hugo DELAUTRE (FC MERCURY)

Damien CORNARDEAU (US LA RAVOIRE)

Adem DEROUICH (FC CHAMBOTTE)

Arthur GUINET (FC VALLEE DU GUIERS)

David FAURE (FC LA FILIERE 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 octobre 2026

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 16

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscription reçue : 1

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 7



- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillois

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 14

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 2

CERTIFICATIONS 2026 – 2027

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 5

Grégory DELONG (GRESIVAUDAN 38)

Lionel DA SILVA RODRIGUES (FC CHAMBOTTE)

Sylvain BRUYERE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Thimotée ROCHI (MONTMÉLIAN A)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 octobre 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 19 octobre 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

COURRIER

Réception :

US LA BRIDOIRE, AYARI Mohamed (arbitre du match D4 dossier numéro 3), FC ST BALDOPH

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N°3 :

Match N° 79137982 : ES TARENTEISE – UO ALBERTVILLE - U17 D1 poule A du 10 octobre 2026

ÉVOCATION

Dossier N° 4 :

Match N° 56518616 : FC ST BALDOPH 2 – US LA BRIDOIRE 2 senior D4 poule A du 11 octobre 2026.

DÉCISIONS

Dossier N°3 :

Match N° 79137982 : ES TARENTEISE – U O ALBERTVILLE U17 D1 poule A du 10 octobre 2026

Réserve de l'UO ALBERTVILLE sur la qualification d'un joueur susceptible de ne pas être qualifié à la date de la rencontre.

Après consultation du fichier des licences, la Commission de Règlement, constate que le joueur a eu sa licence validée le 19/10/2026.

L'équipe de l'ES TARENTEISE est en infraction avec l'article 89 des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Décide match perdu par pénalité à l'équipe de de l'E S TARENTEISE
- Résultat
 - UO ALBERTVILLE : 0 but, 3 pts
 - ES TARENTEISE : 0 but, (-1 pt)
- Remboursement des frais d'appui par le club de l'ES TARENTEISE
- Amende pour l'ES TARENTEISE pour avoir fait jouer un joueur non qualifié : 30€
- Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 4 :

Match N° 56518616 : FC ST BALDOPH 2 – US LA BRIDOIRE 2 senior D4 poule A du 11 octobre 2026.

La décision paraîtra dans un prochain PV



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 19 octobre 2026

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Bastien SAGNIER (HAUTE / TARENTAISE) demande de remboursement d'arbitrage sur forfait de la rencontre D5 : DRUMETTAZ/ SUD LAC du 27/09/26, non signaler à l'arbitre

-Désignation Arbitre : Arbitre demande de pas être désigné sur club des HAUT DE CHAMBERY. Motif renseignée et motivée

-M Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), mail en réponse du courrier d'absence à un match sans motif.

-M. Livio LE BOLLOCH (HAUTE TARENTAISE) candidature formation préparation examen de Ligue.

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Denis CRESTEE observation de M. Arthur OLAGNON (VAL D'HYERE), le 18/10/26

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Nathan VANDURME (C A MAURIENNE), du 18/10/26

Mail, Courrier Club

-Football Club de ST BALDOPH, demande d'évocation sur rencontre du 11/10/26, division D4 poule A (ST BALDOPH / LA BRIDOIRE)

-Désignation Arbitre : club de MONTMELIAN sur récusation d'un arbitre. Motif non renseigné

-Club d'UGNINE : Demande de 2 arbitres assistants sur rencontre de coupe CORTADE contre U O ALBERTVILLE, du 25/10/26

-Désignation Arbitre : club de LE HAUT DE CHAMBERY sur récusation d'un arbitre. Motif renseigné

-Club du CSF, Annonce que l'une des candidates FIA ne se présentera pas à la FIA de SAVOIE pour suivre en fin de mois d'Octobre, celle de la LIGUE Aura (spécifique FEMININE)

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-RAS

Mail, Courrier UNAF :

-RAS



FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



FIA d'Octobre 2026

RDV 8h30

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative, GQS et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY

REMERCIEMENTS au CLUB - SAISON 2026 / 2027

Les membres de la Commission Départementale des Arbitres, son Président remercient vivement

Le club de CŒUR de SAVOIE (son Président : M. Benoit TASSARD)

Ainsi que la municipalité de PORTE DE SAVOIE

Pour la mise à disposition des installations sportives,

Et l'organisation de la FIA d'Octobre 2026

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Aux Arbitres qui officient sur les rencontres Régionales et District du point suivant :

Important : merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.

À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance.

RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES



« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »

Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023

(à destination des dirigeants des équipes de **U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2**) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier:

- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux

que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club.

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.



PV N° 791 du 21 octobre 2026

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

**Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats,
De faire une application administrative stricte à cette directive de la Ligue AuraFoot.**

Toute candidature sera retenue et validée après étude de dossier auprès de la CDA
Les Candidatures sont à faire avant la date du 16 Octobre 2026

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 25 et 25 OCTOBRE 2026

MONGAZON Cyril Indisponible du 16/10/2026 au 24/10/2026 Convenance personnelle
MARTIN Guillaume Indisponible le 25/10/2026 Congés
AVERTY Florian Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Congés
NDIAYE Jacques Indisponible du 19/10/2026 au 07/11/2026 Convenance personnelle
CHAMMY Jamal Indisponible le 25/10/2026 Raison professionnelle
MESTACH Jacky Indisponible du 01/09/2026 au 31/12/2026 Raison personnelle
BENOIT Remi Indisponible le 25/10/2026 Raison professionnelle
KOCA Tolgahan Indisponible du 16/10/2026 au 06/11/2026 Congés
DESMARIEUX Daniel Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Raison personnelle
PETIT Cathy Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
DUMANDAG Hamza Indisponible le 25/10/2026 Convenance personnelle
EXCOFFIER Fabien Indisponible du 16/10/2026 au 01/11/2026 Convenance personnelle
MICHON Severine Indisponible du 05/09/2026 au 05/11/2026 Raison personnelle
GROS Antony Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 24/10/2026 au 14/11/2026 Raison professionnelle
BELLIR Hamza Indisponible du 12/09/2026 au 31/07/2027 le Samedi Raison professionnelle
LEFEBVRE Remi Indisponible le 24/10/2026 Mission FFF (RLO, JNA, CTRA...)
JUNG Louis Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 08/09/2026 au 04/11/2026 Raison personnelle
TSONEV Ivana Indisponible le 25/10/2026 Convenance personnelle
TEIXEIRA Ines Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
PERRON Emmanuel Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
VANNESPENNE Herve Indisponible du 23/10/2026 au 02/11/2026 Indisponible
MARTINET Yohan du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
RIDOLFO Sebastien Indisponible le 24/10/2026 Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/26 Raison personnelle
SERBI Said Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Congés
OLAGNON Arthur Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Convenance personnelle
DUMONT Taho Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Raison personnelle
CHAFAI Bilel Indisponible du 24/10/2026 au 25/10/2026 Congés
KHELIL Hadi Indisponible du 17/10/2026 au 24/10/2026 Convenance personnelle

CDA DATES A RETENIR

Le samedi 24 octobre 2026 : Formation Initiale d'Arbitrage à Maison des Sports CHAMBERY / 1ère session
Le lundi 02 novembre 2026 : Réunion de CDA

COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 19 octobre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Samedi 24 octobre 2026 :

- Match U20 n° 79667309 : GAPS / FC BIOLLAY

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 19 octobre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 19 octobre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
19/10/2026	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	11/10/2026	3 MF dont Auto	12/10/2026
19/10/2026	D5	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	10/10/2026	4 MF dont Auto	11/10/2026
19/10/2026	U20 DISTRICT- 2	Joueur	BIOLLAY FOOTBALL CLUB	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026		Joueur	C.A. YENNOIS		1 Match Ferme	19/10/2026
19/10/2026	D4	Joueur	C.A. YENNOIS	11/10/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	19/10/2026
19/10/2026	D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	10/10/2026	Auto suffisant	11/10/2026
19/10/2026	D4	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D4	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	11/10/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	19/10/2026
19/10/2026	U17 D2	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	10/10/2026	4 MF dont Auto	11/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	20/09/2026	7 MF dont Auto + 1 match avec sursis	21/09/2026
19/10/2026	D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	U17 D2	Joueur	F.C. DES BAUGES	10/10/2026	Auto suff pas rapport arbitre	11/10/2026
19/10/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	10/10/2026	3 MF dont Auto	11/10/2026
19/10/2026	U17 D1	Dirigeant	F.C. DU NIVOLET	10/10/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	19/10/2026
19/10/2026	U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	10/10/2026	Auto suffisant	11/10/2026



Foot SAVOIE



PV N° 791 du 21 octobre 2026

19/10/2026	D4	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D4	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	11/10/2026	4 MF dont Auto	12/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	F.C. PONT	11/10/2026	3 MF dont Auto	12/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	F.C. PONT	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	11/10/2026	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	12/10/2026
19/10/2026	U17 D2	Joueur	F.C. ST BALDOPH	10/10/2026	4 MF dont Auto	11/10/2026
19/10/2026	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	11/10/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	19/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	11/10/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	19/10/2026
19/10/2026	D2	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D4	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	11/10/2026	2 MF dont Auto	12/10/2026
19/10/2026	D2	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	11/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D2	Joueur	MONTMELIAN A.	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	11/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	12/10/2026
19/10/2026	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	11/10/2026	2 MF dont Auto+1MF par révoc sursis ou IF	12/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	11/10/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	19/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	10/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	26/10/2026
19/10/2026	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	10/10/2026	3 MF dont Auto	11/10/2026



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Formations PSA - Bénévole Automne 2026
- Programme formations CDOSS – 3 formations gratuites à venir !

